



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 173 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Global Green Growth Institute

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteur : M. Tofiq Musayev (Azerbaïdjan)

I. Introduction

1. La question intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Global Green Growth Institute » a été inscrite à l'ordre du jour de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale à la demande des pays suivants : Cambodge, Costa Rica, Danemark, Émirats arabes unis, Éthiopie, Guyana, Mongolie, Norvège, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda et Viet Nam.
2. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Sixième Commission.
3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 11^e et 22^e séances, les 16 octobre et 1^{er} novembre 2013. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants ([A/C.6/68/SR.11](#) et [22](#)).
4. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie d'une lettre datée du 16 août 2013, adressée au Secrétaire général par les représentants du Cambodge, du Costa Rica, du Danemark, des Émirats arabes unis, de l'Éthiopie, du Guyana, de la Mongolie, de la Norvège, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de la République de Corée, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Rwanda et du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies ([A/68/191](#)).



II. Examen du projet de résolution A/C.6/68/L.8

5. À la 11^e séance, le 16 octobre, le représentant de la République de Corée a présenté un projet de résolution intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Global Green Growth Institute » (A/C.6/68/L.8), au nom des pays suivants : Australie, Cambodge, Costa Rica, Danemark, Émirats arabes unis, Espagne, Éthiopie, Guyana, Indonésie, Irlande, Kiribati, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Samoa, Slovénie, Suisse, Turquie, Ukraine et Viet Nam. Par la suite, le Cameroun, la Croatie, la France, le Kazakhstan, la République populaire démocratique Lao, la Micronésie (États fédérés de) et l'Ouzbékistan se sont joints aux auteurs du projet de résolution.

6. À sa 22^e séance, le 1^{er} novembre, la Commission a adopté le projet de résolution A/C.6/68/L.8 sans le mettre aux voix (voir par. 7).

III. Recommandation de la Sixième Commission

7. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de résolution ci-après :

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Global Green Growth Institute

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Global Green Growth Institute,

1. *Décide* d'inviter le Global Green Growth Institute à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur;
 2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.
-